

Fiche Technique Conseil: Audit système MSST

Objectifs de la mission

L’audit système MSST apporte un diagnostic complet de la gestion Santé-Sécurité au Travail pour renforcer la conformité et la prévention.

- Diagnostiquer la conformité aux normes, standards et réglementations applicables.
- Identifier les risques, non-conformités et dysfonctionnements organisationnels/techniques.
- Fournir des recommandations opérationnelles et un plan d’action priorisé.
- Améliorer durablement la prévention et la sécurité opérationnelle.
- Optimiser le pilotage MSST et la prise de décision des directions.
- Contribuer à la réduction des accidents et à une meilleure organisation.

Bénéfices clés constatés: amélioration de la sécurité des employés, optimisation des processus, réduction des coûts liés aux sinistres et meilleure préparation aux inspections/audits externes.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises industrielles, commerciales et de services.
- Dirigeants, responsables HSE, responsables qualité, chefs de site, managers opérationnels, équipes RH.
- Organisations soumises à des obligations réglementaires strictes ou anticipant des contrôles.
- Acteurs impliqués dans la prévention des risques professionnels et la politique SST.

Durée et format de la mission

La durée varie selon la taille, la complexité et le secteur: de quelques jours à plusieurs semaines.
Intervention mixte: présentiel sur site (observations/entretiens) et analyses documentaires à distance.
Possibilité d’ateliers participatifs.

Type d'entreprise	Durée estimée	Modalités
PME / TPE	3 à 5 jours	Audit sur site + Analyse documentaire
Entreprise moyenne	1 à 2 semaines	Audit complet, ateliers, reporting
Grande entreprise / multisites	2 à 4 semaines	Audit multisites, personnel dédié, suivi rapproché

Adaptable aux contraintes opérationnelles: organisation en phases pour limiter l’impact sur l’activité.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil d'informations: organisation, responsabilités, ressources, actions engagées.
- Entretiens avec décideurs et acteurs clés.
- Visites de site pour observer les conditions réelles de travail.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Analyse des politiques, procédures, registres d'accidents, rapports, formations, plans de prévention.
- Vérification de la conformité au Code du travail et aux normes locales/internationales applicables.
- Calibrage des écarts et des risques juridiques/organisationnels.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport d'audit avec recommandations opérationnelles concrètes.
- Plan d'action priorisé: mesures correctives, préventives et d'amélioration continue.
- Solutions réalistes, adaptées aux contraintes spécifiques de l'entreprise.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre des actions recommandées.
- Suivi régulier, sessions de reporting et audits de contrôle si nécessaire.
- Assurance d'une progression continue et d'une meilleure maîtrise des risques.